

# Emplacement pour food-truck

## Manifestation “Fête de la science” – 12 et 13 oct. 2024

L'Université de Tours organise l'édition 2024 de la Fête de la Science, qui se tiendra du samedi 12 octobre au dimanche 13 octobre, de 10h à 18h. Afin de proposer une offre de restauration aux participantes et participants durant cette journée, trois emplacements seront réservés à des food-trucks.



Vous trouverez ci-dessous une **synthèse de la convention d'occupation temporaire du domaine public**.

**Ce document est purement déclaratif** et ne vaut pas autorisation d'occupation temporaire du domaine public. Si vous souhaitez déposer officiellement une demande d'occupation, nous vous invitons à suivre la procédure mentionnée à la fin de ce document.

## SYNTHÈSE

	<b>Début et fin :</b>	<b>Du samedi 12 octobre 2024, 10h – 18h au dimanche 13 octobre 2024, 10h – 18h</b>
	<b>Nombre d'emplacements :</b>	3 emplacements, dont au moins un emplacement pour un food-truck présent de 10h à 18h chaque jour
	<b>Lieu</b>	Site Grandmont (Tours Sud)
	<b>Taille de l'emplacement</b>	5 m2 (véhicule, enseigne, tabourets, tables compris)
	<b>Nombre potentiel de participant-es</b>	2 500 max. par jour, soit 5 000 max. sur 2 jours
	<b>Nourriture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits et menus proposés sont en très grande partie faits maison ; aliments ultra-transformés limités</li> <li>• Produits respectent au plus près la saisonnalité (fruits et légumes)</li> <li>• Au moins 15 % de produits biologiques et/ou issus de filières courtes et/ou du commerce équitable</li> <li>• <b>Offre majoritairement végétarienne</b> (50% minimum)</li> <li>• Légumes et fruits de saison</li> <li>• <b>Offres alimentaires salés et sucrés</b> / Proposition de boissons froides / chaudes et goûters pour les périodes 10h – 12h et 14h – 18h.</li> </ul>



	Dans la mesure du possible, limitation des produits avec huile de palme
<b>Déchets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la hiérarchie des modes de gestion des déchets : prévention, réduction des déchets, réutilisation, recyclage et valorisation             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Tri 5 flux (papier, métal, plastique, verre et bois)</li> <li>○ Tri et valorisation organique des biodéchets</li> </ul> </li> <li>• <b>Privilégier les contenants et couverts réutilisables</b></li> <li>• Accepter les contenants réutilisables fournis par les clients s'ils sont propres et adaptés à la nature du produit acheté</li> <li>• Possibilité d'appliquer un surcoût de 1 € par contenant fourni par l'occupant lorsque le client ne fournit pas de contenant réutilisable</li> <li>• Interdiction de fournir des couverts jetables, sacs ou prospectus aux clients</li> </ul>
	<p><b>Fluides</b></p> <p>Le food-truck est autonome en eau. Un raccordement électrique est possible (gratuit), sous réserve de ne pas dépasser 3 000 W.</p> <p>Groupe électrogène interdit</p>
	<p><b>Tarification des articles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins une formule (plat + entrée ou dessert) à <b>6 € TTC pour les étudiants</b>, sur présentation de leur carte étudiante</li> </ul> <p>La tarification doit prendre en compte les populations à faible potentiel économique</p>



<b>Modalités de paiement</b>	Espèces et CB
<b>Redevance</b>	<p>Le food-truck devra s'acquitter, au moment de la signature du contrat, d'une redevance d'un montant de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <u>En cas de démarche "zéro déchet"</u> (absence de fourniture d'objets (emballages, contenants, couverts) à usage unique, mise en place d'un système de consigne) : <b>26 € HT (13 € HT / jour)</b></li></ul> <p><u>En l'absence de démarche "zéro déchet"</u> : <b>34 € HT (17 € HT / jour)</b></p>

En cas de candidatures supérieures au nombre d'emplacements, les critères suivants seront retenus pour départager les candidats :

1. Pourcentage d'offre alimentaire végétarienne
2. Démarche zéro déchet
3. Diversité de l'offre alimentaire (salé et sucré)
4. Pourcentage d'offre alimentaire issue des filières courtes
5. Tarification des articles accessible

**Vous remplissez toutes les conditions et êtes intéressé-e pour participer à cette manifestation ?** Remplissez le formulaire en ligne suivant **avant le 2 septembre 2024** : [https://www.sphinx.univ-tours.fr/SurveyServer/s/DAJ/Food-truck\\_Occupationcourte/questionnaire.htm](https://www.sphinx.univ-tours.fr/SurveyServer/s/DAJ/Food-truck_Occupationcourte/questionnaire.htm)

**Des questions ? Contactez-nous !**

Mail : [daj@univ-tours.fr](mailto:daj@univ-tours.fr)

Tél. : 02 47 36 81 28